



Formation STARS 5.1 : Stage Technique d'Appui en Radioprotection et en Sécurité : Module Appui Conseil Incendie

PUBLIC

Personnel d'entreprises extérieures amené à assurer l'appui conseil Incendie

PRE REQUIS

Savoir lire, écrire comprendre et parler la langue française
ET

Etre titulaire d'un certificat SCN2 (initiale ou recyclage) en cours de validité
ET

Etre titulaire d'une attestation de formation à la manipulation d'extincteurs.
ET

Avoir une expérience opérationnelle sur un ou plusieurs CNPE en ou hors ZC dans le domaine de la maintenance, logistique ou de la sécurité/RP en tant que chargé de travaux ou d'affaire ou de surveillance ou de vérification et ayant permis d'acquérir une expérience professionnelle datant mois de 10 ans, correspondant à au moins une campagne annuelle d'arrêt de tranche (une campagne doit comprendre au moins 3 arrêts de tranche) ou une période de 2 ou 3 mois consécutifs en arrêt de tranche ou non.

DUREE

3 jours, 21 heures.



NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 mini et 12 maxi / session

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser la sectorisation incendie y compris les règles liées au risque incendie de stockage et d'entreposage sur un CNPE.
- Vérifier la disponibilité des matériels de lutte de prévention incendie et leur emplacement (en tenant compte de la réglementation : date de validité etc.).
- Lever un point d'arrêt de permis de feu (conduite à tenir et procédures associées y compris en cas de situation dégradée).

CONTENU

- Sectorisation de sécurité (rôle, identification, caractéristiques)
- Sectorisation de sureté (rôle, identification, caractéristiques)
- Aires de stockage et zones d'entreposage.
- Intégrité de la sectorisation : Différents types de perte d'intégrités sur les éléments de sectorisation. La gestion en cas de perte d'intégrité. Eléments à contrôler par l'agent STARS 5.1. Les règles d'utilisation de produits inflammables sur les chantiers. Les règles d'utilisation des aires de stockages et des zones d'entreposage.
- Permis de feu : Règle de mis en œuvre du permis de feu, Eléments de contrôle avant levée du point d'arrêt.
- Le matériel incendie : L'organisation des secours. Le matériel incendie. La conformité des moyens en poste fixe et des moyens de communication.

MOYENS

- **Pédagogiques** : Apports théoriques et mises en situation pratique.
- **Techniques** : Salle de formation équipée, sur CNPE. Remise d'un document stagiaire.
- **D'encadrement** : Formateur(s) habilité(s). 1 formateur par groupe de 6 stagiaires pour les séquences pratiques avec appui d'un technicien EDF.

EVALUATION : Validation des Acquis en Situation (VAS) et Validation des Acquis Théoriques (VAT).

VALIDATION : Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis et d'un certificat de stage en cas de réussite. Validité 3 ans.

TOLERANCE : 1 an (sans intervention dans le domaine concerné). A partir du 01/07/2019, tolérance 6 mois.

RECYCLAGE : Obligatoire. Repose sur le module de recyclage STARS 5.1 (Durée : 2 jours, 14 heures) (Réf. TRIHOM : R225).